

Commission Recherche
Séance plénière du 14 Juin 2016 à 13h00
Relevé de décisions

1. Vote du procès-verbal de la réunion du 5 Avril 2016.
Approuvé (unanimité)

2. Informations du Président.
Pas de vote.

3. Désignation de deux personnalités extérieures :

- Pour information, une Personnalité désignée à titre personnel relevant du CNRS.

Pas de vote

- Une Personnalité désignée à titre personnel par la Commission Recherche sur proposition du Président, élue à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Approuvé (unanimité). Délibération n°D-CR-2016-017.

4. Présentation du projet de recherche convergences « Human Behaviour Lab Paris ».
Pas de vote.

5. Evaluation à mi-parcours des Equipes d'Accueil (EA) suivantes :

- Techniques et Enjeux du Corps (TEC) EA 3625 - Bernard ANDRIEU.

- Ethique Politique et Santé EA 4569 - Christian HERVE.

- Maladie d'Alzheimer: marqueurs génétiques et vasculaires, neuropsychologies EA 4468 - Anne-Sophie RIGAUD.

- Institut de recherche biomédicale et d'épidémiologie du sport (IRMES) EA 7329 Jean-François TOUSSAINT.

- Laboratoire interdisciplinaire de recherche appliquée en économie de la santé (LIRAES) EA 4470 -Marie-Hélène JEANNERET-CRETTEZ.

Approuvé à la majorité absolue. Délibération n°D-CR-2016-018.

6. Proposition de nomination de Madame Isabelle BROUTIN en tant que Directrice Adjointe au sein du Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques UMR CNRS 8015 (Directeur Nicolas LEULLIOT).

Approuvé (unanimité). Délibération n°D-CR-2016-19.

7. Examen des propositions de la Commission Colloques du 2 Juin 2016 en matière d'attribution de crédits pour l'organisation de colloques (2^{ième} session 2016).

Approuvé (unanimité). Délibération n°D-CR-2016-020.

8. Approbation des conventions internationales réalisées à la Direction des Partenariats Internationaux (DPI).

Approuvé (unanimité). Délibération n°D-CR-2016-021.

9. Approbation des contrats réalisés à la Direction de la Recherche et de la Valorisation sur la période : 8 Mars 2016 – 27 Mai 2016.

Approuvé (unanimité). Délibération n°D-CR-2016-022.

Fait à Paris, le 17 Juin 2016

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.